Vol. XXXV Saint-Boniface, Manitoba, 14 Mars 1906. No. 18

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis...$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente...... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

[redacted]E MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou annonces, doivent être adressées à
LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

GRAND'MERE

"Grand'mère, pourquoi tes cheveux
Sont-ils blancs d'un blanc si neigeux,
Quand ma chevelure est si blonde;
Est-ce lorsque je vagabonde,
Quand je te fais quelques souci
Qu'ils se décolorent ainsi?..."
Et grand'mère, qui semble lasse,
Tristement répond à voix basse:
—"Ce n'est pas toi, mon doux tyran,
C'est l'âge qui tels me les rend."

"Comme ta voix tremble, grand'mère!
On dirait qu'une peine amère
En ta parole met des pleurs;
Tes yeux sont voilés et songeurs;
Veux-tu qu'à mon tour je te conte
Barbe-Bleu? ou bien que je monte
Quelques instants sur tes genoux
Te donner des baisers bien doux?"
Et grand'mère, la voix plus brève;
—"Laisse, enfant, je vais faire un rêve."
—"Pourquoi sommeiller maintenant,
Grand'mère, tout en me tenant
Les deux mains dans tes mains glacées;
Quel rêve donc, quelles pensées
Sont ainsi venus t'assoupir;
Pourquoi pousser un gros soupir.
Pourquoi dire: "Jésus-Marie"?
Réponds, grand mère, je t'en prie,
Si toutefois tu m'aimes bien..."

Et le soir, quand vint la nuit brune,
On vit sous un rayon de lune
L'enfant dormant paisiblement
Dans les bras de sa grand'maman.

VIOLETTE.

MME ALBANI

Mme Albani donnera le 21 courant un concert à Sorel, P. Q.

On peut presque dire que c'est à Sorel que la diva canadienne a commencé sa brillante carrière. Le 6 juillet 1858, alors qu'elle n'avait que 9 ans, Emma Lajeunesse donnait à l'hôtel américain un grand concert vocal et instrumental, sous le patronage du général Sir Wm. Eyre, alors commandant des troupes anglaises à Sorel. La petite Emma chanta en français, en anglais, en allemand et en italien, rendant "Hurrah, Sebastopol is won!", "Robert, toi que j'aime", "Good night, a pleasant dream", etc; la chronique ne nous donne pas les morceaux en italien et en allemand. Tous ceux qui assistaient à ce concert quittèrent la salle en disant qu'ils venaient d'entendre un prodige, un génie.

A 4 ans, Albani chantait déjà à ravir. C'est en 1857, croyons-nous, qu'elle débuta à Montréal succès de l'enfant fut énorme. Le

On sait que notre distinguée compatriote fera une tournée à travers le pays et passera par Winnipeg.



De par le Monde

EN FRANCE:—Le cabinet Rouvier a été défait, le 7 mars, à la chambre des Députés par 33 voix. On discutait sur les troubles qui se sont produits à Boeschepe au milieu de l'inventaire fait par le gouvernement dans les églises. Le gouvernement étant dénoncé pour ces émeutes où un homme avait perdu la vie, a décline toute responsabilité sur cet accident et a sollicité une motion de confiance, qui lui a été refusée. M. Rouvier s'est empressé de démissionner, se disant heureux de se retirer. M. Fallières a invité M. Léon Sarrien, ancien ministre de la justice à créer un nouveau cabinet.

Cette crise aurait pu nuire à la conférence marocaine, qui se tient à Algesiras

Cependant on affirme que tous les détails de la question de la police au Maroc paraissent avoir été réglés. Le succès de la conférence est donc assuré. La France et l'Espagne seront chargées de faire la police sous la direction d'un inspecteur choisi par la majorité des délégués. Le choix ne devra, cependant, pas être fait en France, en Allemagne ou en Espagne. Cet inspecteur demeurera dans un port neutre.

Paris passe pour l'une des villes les mieux administrées du monde entier. Son budget est considérable. Quelque chiffres suffisent pour en démontrer l'énormité: nettoyage et entretien des rues, $5,200,000; cimetières et inhumations, $1,000,000; architecture et beaux-arts, $800,000 éclairage des rues et plantation des arbres, $2,800,000; éducation, $6,500,000; hôpitaux, asiles et charités, $10,000,000; police, $8,000,000.

Prés de 1200 mineurs ont perdu la vie dans une explosion de mines à Courrières, non loin de Lille.

***

EN RUSSIE: Le décret impérial concernant les élections de l'Assemblée Nationale, indique l'intention du gouvernement de garder le contrôle du nouveau parlement. Les membres du conseil de l'empire, ou la chambre Heute, seront nommés, pour une moitié, par l'empereur, et vingt-six autres seront élus par la noblesse et le clergé, en sorte que la majorité pourra faire rejeter toutes lois préjudiciables à la couronne, adoptées par la chambre basse.

Tous les membres de l'Assemblée Nationale devront, de plus, prêter le serment de fidélité à l'empereur.

***

EN ESPAGNE: L'abjuration de la princesse Ena, future reine d'Espagne a eu lieu mardi le 6 mars dans l'église El Antigno.

Le Très Révérend Robert Brindle évêque de Nothingham et prévot de la cathédrale de Westminster, ainsi que plusieurs dignitaires ecclésiastiques espagnols étaient présents à la cérémonie.

La marraine a été la reine Christine et le parrain, le prince Ferdinand de Bavière.

Le premier ministre Moret représentait le gouvernement.

Le roi Edouard a visité le palais Miramar, après la cérémonie.

La date du mariage du roi Alphonse sera annoncée officiellement.

Le pape a envoyé sa bénédiction à la princesse Ena, avec une indulgence plénière et une lettre autographe. Il lui a aussi envoyé plusieurs cadeaux.

***

EN CHINE: La presse chinoise insiste avec persistance sur les rapports venant d'Amérique disant que les Etats-Unis se préparent pour envoyer une expédition militaire en Chine.

Les journaux regardent ces rapports comme la manifestation d'une politique agressive.

Le gouvernement chinois est grandement troublé par les rapports de mouvement anti-étranger en Chine.

Ces rapports ont créé une situation tendue dans le corps diplomatique.

***

SAN FRANCISCO; Une nouvelle reçue de Papete, Taiti, (Polynésie) dit qu'un effroyable cyclone s'est abattu sur la Polynésie dans la nuit du 7 au 8 mars dernier.

Les pertes matérielles se chiffrent dans les millions et de nombreuses pertes de vie sont à déplorer.

Le vent a atteint une vitesse de 125 milles à l'heure. Des vagues de 65 pieds ont déferlé sur les îles de la Société. Toutes les constructions élevées sur ces îles ont été emportées et les habitants ont été noyés. Les plantations sont ravagées. Dans les endroits élevés, seuls quelques arbres ont pu résister à l'inondation. Les habitants ont eu le temps de grimper au haut des cocotiers, mais la plupart des arbres ont été emportés par le raz de marée.

:o:

EN ANGLETERRE: Le major générale Sir Wm. Forbes Gatacre, est mort mardi dernier à Londre. Il était âgé de 63 ans. Le général Gatacre était considéré autrefois comme un habile officier, mais sa mauvaise fortune pendant la guerre du Transvaal avait ruiné sa réputation de soldat.

LE MANITOBA

LE PAYS DES BONNES OCCASIONS

POUR LE

Cultivateur, le mécanicien ou le travailleurs.
Le port de tous ceux qui veulent fonder un chez soi

— OU —

La culture du grain, l'élevage des animaux, commerce de laitage amassent rapidement une fortune.

EN 1905.

1. 2,643,588 acres ont produit 55,761,416 minots de blé, une moyenne de 21 minots à l'acre.
2. Les cultivateurs ont dépensé $4,000,000 dans l'érection de batiments pour la ferme.
3. Winnipeg a dépensé $10,000,000 en construction.
4. Un collège provincial d'agriculture a été fondé.
5. La terre a augmenté de valeur dans toute la province. Elle vaut maintenant de $6 à $50 l'acre.
6. Le Manitoba a 40,000 fermiers à l'aise.
2. Le Manitoba a encore 20,000,000 d'acres de bonne terre non cultivée, attendant la colonisation.

A ceux qui se proposent de venir dans l'Ouest.

Vous ne devez pas passer par Winnipeg sans arrêter pour obtenir toutes les informations nécessaires sur les homesteads et les terres à vendre par le gouvernement provincial, compagnies de chemins de fer et de terrains.

R. P. ROBLIN,
Premier du Manitoba et Ministre de l'Agriculture.

J. J. GOLDEN,
617 rue Main, Winnipeg Man.

JAS. HARTNEY,
77 York Street, Toronto Ont.

Le Manitoba.

Mercredi 14 Mars 1906

MGR L'ARCHEVEQUE

Mgr Langevin, Archevêque de Saint-Boniface, atteindra, lundi, le 11 anniversaire de son élévation à l'épiscopat.

Suivant un usage louable et touchant, il y aura, le matin, à la cathédrale, grand'messe solennelle et actions de grâces publiques. Durant quelques jours nos maisons d'éducation présenteront leurs hommages à Sa Grandeur.

Tout l'archidiocèse s'unit de cœur à ces démonstrations et fait pour son premier pasteur des voeux respectueux. *Ad Multos Annos*, répétons-nous dans les sentiments d'une vive affection.

Le Rev. Pere C. Ferrand

La paroisse de Saint-Boniface a eu, dimanche dernier, la visite du révérend Père Clàudius Ferrand, M. A., directeur diocésain des oeuvres de jeunesse à Tokyo, Japon.

Cet ardent missionnaire, Français savant et distingué, nous a entretenus des oeuvres catholiques de ce pays intéressant. Evangélisé par l'Eglise depuis de longues années, le Japon résiste pourtant avec opiniâtreté aux prédications qui lui sont faites : quatre ou cinq mille baptêmes chaque année, sur des millions d'idolâtres. Et c'est tout !

Les apôtres ne se rebutent pas cependant. Leur courage, au contraire, s'affermit à l'épreuve. En écoutant le révérend Père Ferrand, nous nous disions que l'Eglise catholique est bien grande pour pouvoir de la sorte enthousiasmer ses missionnaires en dépit de difficultés innombrables.

Nous avons publié, il y a quelques semaines, on se rappelle peut-être, un article du révérend Père Ferrand sur le Japon. Nous ne nous doutions pas, alors, que nous aurions le plaisir de voir ce digne missionnaire Cet écrit disait, entre autres choses, celles-ci :

Il n'a pas fallu quarante ans au Japon pour s'élever au niveau des plus grandes Puissances, réformer sa constitution politique, organiser ses écoles, ses chemins de fer et ses télégraphes, son industrie et son commerce, faire de sa marine et de son armée les terribles rivales de celles de l'Europe. Cet "Empire du soleil levant", à peine connu il y a un demi-siècle, remplit aujourd'hui le monde du bruit de son nom, de ses progrès et de ses victoires. Les nations, surprises, se posent l'une à l'autre la question que les Juifs se posaient autrefois en parlant de Jean-Baptiste: "Que pensez-vous que sera un jour cet enfant"?—Oui, que sera un jour le Japon?. Quel rôle va-t-il jouer, quelle influence va-t-il exercer au sein de l'immense continent asiatique? Mystérieux et palpitant problème en face duquel l'âme chrétienne se surprend à rêver......Terre des chrysanthèmes, des lotus bleus et des chevaliers, si jamais tu devenais une terre catholique! Quelle belle conquête pour la sainte Eglise du Christ, quel magnifique diamant ajouté à sa couronne immortelle!...... N'est-ce là qu'un rêve, chimérique et à jamais irréalisable? Hélas! tout porterait à le croire, si on regarde le Japon d'aujourd'hui. Nous travaillons avec zèle, nous parcourons les villes et les villages, organisant partout des conférences publiques, établissant ça et là des paroisses et des centres d'évangélisation; nous fondons des revues et publions des livres, nous profitons de toutes les circonstances et saisissons toutes les occasions pour exercer notre apostolat. Le chiffre de nos baptêmes s'élève chaque année à quatre ou cinq mille et nous pouvons affirmer que les conversions opérées par nous sont, à peu d'exceptions près, désintéressées et sincères, durables et solides. Mais il est un fait, clair comme le jour, qui doit nous donner à réfléchir. Notre influence est à peu près nulle sur les hautes classes de la société japonaise. Officiers et fonctionnaires, députés et sénateurs, juges et avocats, professeurs et étudiants, tout ce monde ne nous connait point.

La ville de Tokyo, capitale du Japon depuis 1868, renferme dans son immense enceinte plus de cinquante mille étudiants, venus des provinces les plus éloignées de l'empire. Ces étudiants formeront un jour ce que l'on est convenu d'appeler la classe dirigeante. Ce sont eux qui, dans quelques années, imprimeront sa direction à la pensée japonaise et deviendront les guides du pays. Le Japon sera demain ce qu'est aujourd'hui la jeunesse de ses écoles. Qu'on laisse cette jeunesse grandir dans les principes du rationalisme athée, du matérialisme impie, la nation tout entière la suivra dans cette voie et c'en est fait du beau rêve, entrevoyant un Japon catholique. Que l'on fasse au contraire, si possible, de la jeunesse actuelle une jeunesse chrétienne, demain le pays tout entier le sera."

Voilà en quelques lignes palpitantes de foi et de ferveur, la tentative colossale que veut tenter l'Eglise : christianiser le Japon et faire de ce pays, en Orient, ce que fut la France en Occident.

Les œuvres de jeunesse entreprises par le Père Ferrand sont chaudement approuvées et recommandées par Mgr Pierre Marie Osouf, archevêque de Tokyo.

Présenté très cordialement à la paroisse de Saint-Boniface par Mgr Dugas, le révérend Père Ferrand nous a parlé avec abandon du théâtre de son zèle ; puis il a tendu la main. Le soir, au collège, une séance de projections lumineuses nous donnait quelque idée de ces institutions qui s'appelle la Sainte Enfance, le *Geshukuya* catholique de Nazareth, les orphelinats et les collèges chrétiens du Japon.

L'oeuvre dont le révérend Père Ferrand nous a entretenus mérite d'être encouragée, car elle est d'une importance majeure pour toute l'Eglise.

Une Eclosion Printanière

Nous devons à nos lecteurs de les entretenir un moment sur l'apparition d'une nouvelle feuille française à Winnipeg.

Cette feuille s'appelle *L'Ouest-Canada* ; elle a comme propriétaire monsieur J. A. Lalande ; comme rédacteur principal, monsieur T. Saint-Pierre. Nous avons cherché à travers le journal un programme quelconque ; nous n'en avons pas trouvé. Nous constatons cependant sans trop d'effort qu'on sera libéral en politique !

En dépit de ses débuts un peu cavaliers, nous souhaitons au confrère une franche bienvenue ; nous saluons cordialement les honorables inconnus qui se présentent *urbi et orbe* comme des sauveurs de la race française en terre manitobaine.

Que sera cette publication, qu'on décore du joli nom d'*Ouest-Canada* ? En présence de quoi nous trouvons-nous ? La neige qui fond quand part l'hiver découvre à l'œil bien des choses diverses. Quelle chose est ce journal ? Est-ce une plante précieuse, cadeau d'une température qui va s'atiédissant ; est-ce un bouton de rose ; est-ce un bouquet de primevères écloses au doux soleil de mars ; est-ce le rameau vert historique de la blanche colombe ; ou bien, est-ce le vulgaire chiendent, dépourvu de charme et de parfum, poussé par hazard au milieu des décombres de deux œuvres écroulées? Nous aurions mauvaise grâce à donner nos premières impressions ; nous les garderons en conséquence, exclusivement pour nous !

L'Ouest-Canada nous consacre les prémices de son œuvre.

Nous éprouvons un certain chagrin d'avoir, à notre insu, barré de rides prématurées le front de ce nouveau-né, qui devrait plutôt esquisser le sourire angélique et rêveur d'un poupon au berceau !

Les messieurs qui ont le tact de répondre par deux colonnes d'espace à un article *anodin* du *Manitoba* ne nous en voudront pas de les prendre dès aujourd'hui en défaut de camaraderie. Pour les lire, il nous a fallu l'obligeance facile d'un ami qui s'apprêtait à renvoyer le nouveau journal avec cette note expressive : *refusé*. Bien que pris à partie par notre confrère, nous n'avons pas encore l'honneur de figurer sur sa liste d'échanges. Ces écrivains de *quinze années et plus de journalisme actif* nous permettront de leur rappeler ici une courtoisie professionnelle qui, dans les circonstances, se nuançait légèrement d'une question de loyauté.

Nous prions amicalement notre confrère de ne pas se faire illusion sur l'efficacité des avertissements qu'il nous donne. Nous n'avons guère l'habitude de nous laisser emmieller ou effrayer par qui que ce soit. Nous rédigeons notre journal en toute honnêteté comme en toute liberté, sans jamais chercher ou refuser une polémique. Notre bonne fortune a voulu que nos adversaires jusqu'ici ne fussent pas des foudres de guerre. La Providence, visiblement, protège notre faiblesse, puisque l'entrée en scène de ce journaliste pourtant vieux de quinze ans ne parait devoir changer les choses. Samson II est encore à naître !

Si notre confrère tient absolument à faire de la polémique, nous ferons de la polémique. Sans avoir quinze ans d'expérience dans le métier, nous lisons entre les lignes. Si l'*Ouest-Canada* entend faire le procès des *grands personnages* dont il ébauche bravement les silhouettes—et avec lesquels nous nous honorons d'avoir d'étroites relations— nous aimerions à ce que le débat se vidât immédiatement.

Qui pénètre chez les autres livre la clé de sa propre demeure. A notre tour, donc, nous ferons la contre-partie sur d'autres *petits personnages*, qui gravitent autour de l'*Ouest-Canada*. Cette feuille si jeune fait de l'histoire ancienne au sujet des événements qui amenèrent la situation actuelle de la minorité catholique. Nous craignons fort que la chaire de Saint-Pierre, doutant cette fois de son infaillibilité, n'ait consulté quelque druide du vieux parti libéral français ! A votre aise, Messieurs ! Le lumignon de l'*Ouest-Canada*, ajoutant sa lueur chétive à notre chétive bougie, fera peut-être la lumière sur des sujets que le parti libéral a singulièrement dénaturés dans le passé.

Quelque soit, du reste, l'allure, le ton et la tenue du nouveau journal, *Le Manitoba* ne déviera pas d'une ligne. Ses directeurs actuels ont conscience de n'avoir jamais parlementé avec leur devoir. Il en sera de même à l'avenir.

Nous avons toujours combattu au meilleur de notre connaissance pour les causes catholiques et françaises dans cette province. Il faudra d'autres condamnations que celle de l'*Ouest-Canada* pour nous persuader que nous avons fait fausse route. Il faudra, pour nous empêcher de dire notre pensée, d'autres journalistes que les *ceusses* qui se montrent aujourd'hui la tête et qui ont encore à prouver qu'ils ne sont pas de la catégorie des fruits secs et des ratés.

Notes Politiques

Demain, aura lieu, à Edmonton, l'ouverture de la première session de la nouvelle province d'Edmonton. Cette cérémonie se fera dans un patinoir qui pourra contenir trois mille personnes; les séances de la législature se tiendront ensuite dans une école, en attendant la construction des édifices officiels.

⁂

Le gouvernement fédéral a nommé quatre nouveaux sénateurs: L'hon. M. J. M. Douglas et l'hon M. de Veber, pour la Saskatchewan; l'hon. M. P. Talbot et l'hon M. Roy pour l'Alberta. M. Roy est Canadien-français; il rédige le *Courrier de l'Ouest*.

⁂

La session fédérale sera de courte durée. La maladie de l'hon. M. Fielding, le ministre des finances, empêche la révision du tarif. Par contre, une nouvelle session aura lieu à l'automne, en novembre probablement.

⁂

En dépit de tout ce qu'on a dit, en dépit surtout de la *Western Banner*, le projet de loi d'instruction obligatoire au Manitoba, prendra très probablement le chemin du panier. L'hon. M. Roblin a fait à ce sujet des déclarations qui équivalent à une fin de non-recevoir tant que les catholiques de Winnipeg et de Brandon paieront double taxe.

La Criminalité aux Etats-Unis

M. Andrew D. White, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Allemagne, et président du Cornell University, faisait récemment une conférence devant les étudiants, sur la criminalité aux Etats-Unis.

Aux fervents et aux admirateurs outrés des institutions américaines, nous mettons cordialement sous les yeux ces lignes, révélatrices de misères morales très profondes :

"Parmi toutes les nations civilisées du monde, a-t-il dit, l'Amérique est le pays où se commet le plus grand nombre de crimes, et aussi celui où les crimes sont le moins souvent punis.

"Les morts violentes augmentent constamment en nombre et nous détenons aussi de ce côté le record du monde entier. Le nombre d'homicides qui sont punis par le "lynchage" du criminel excède celui des crimes punis par la justice régulière. Sur quarante-six homicides commis aux Etats-Unis, il n'y en a qu'un seul dont l'auteur soit puni légalement.

"Il y a beaucoup à dire en faveur du "lynchage", et en défense du mot du célèbre Anglais Goldwin Smith :

"Il y a certaines parties des Etats-Unis où la loi de lynch est meilleure que n'importe quelle autre :" Je n'ai aucune sympathie pour le criminel. Je réserve ma sympathie pour ceux qui sont assassinés, pour leurs familles et pour leurs enfants.

"Il y a beaucoup trop de sentimentalité pour le criminel. Il a été dit que la société n'a pas le droit de faire mourir un assassin. Je suis d'avis que la société soit avant tout préoccupée de se défendre elle-même. L'emprisonnement à vie est une punition insuffisante pour le meurtrier.

"Pendant l'année prochaine, 9,000 personnes seront assassinées. Du haut de cette plateforme, j'affirme que neuf mille personnes sont destinées à mourir et à mourir avec toute la cruauté que renferme le coeur d'un criminel, sans égards pour les familles des victimes, et deux tiers de ces morts seront dues à ce sentiment insipide qui est quelquefois appelé la pitié.

"Cette sentimentalité déplacée fait plus de mal que de bien. Il faut avant tout de la justice. La génération précédente a aboli l'esclavage. La génération actuelle doit s'occuper des problèmes de l'avenir et, parmi ces derniers, du problème du crime.

"Jeunes gens a dit en terminant l'orateur, engagez-vous à ne jamais servir les criminels, mais, mais, au contraire, à faire de votre mieux pour les punir comme ils doivent être punis."

Mgr O'Brien

Nous apprenons le décès de Monseigneur O'Brien, archevêque de Halifax. Mgr. O'Brien est mort subitement, le 10 mars, d'une attaque d'apoplexie.

En cas de guerre Anglo-Germanique

La question du Maroc met sur le tapis les relations d'amitié qui existent aujourd'hui entre la France et l'Angleterre.

En cas de guerre entre l'Allemagne et la France, l'Angleterre interviendrait-elle ? Un officier allemand ayant parcouru un article de journal, où il était dit que l'Angleterre, en cas de guerre détruirait la flotte allemande en moins de douze jours et sèmerait en même temps la ruine et la désolation au milieu des grandes villes qui bordent la Baltique, a bien voulu faire, à ce sujet, quelques confidences. Comme il occupe une situation militaire importante en Allemagne, ses déclarations ne manquent pas d'intérêt! Les voici :

—Vous avez du voir que, d'après un télégramme adressé au "Daily Telegraph", la flotte allemande est en ce moment continuellement sous pression. Cela signifie tout simplement que si notre ministère des affaires étrangères venait à être avisé par le service des renseignements de l'empire que l'Angleterre prend des dispositions insolites qui pourraient être interprétées comme une menace de guerre contre l'Allemagne, notre amirauté ne donnerait pas le temps aux amiraux Wilson, Fischer ou Beresford, de renouveler, contre notre flotte à Kiel, l'attentat qui réussit si bien à Togo contre la flotte russe ancrée dans la rade extérieure de Port Arthur. Nous prendrions simplement les devants, ce qui veut dire que l'Allemagne enverrait à l'Angleterre un ultimatum la mettant en demeure dans un délai de quelques heures, de concentrer sa flotte dans les mers de l'Irlande et si le premier lord de l'amirauté anglaise, ne donnait pas cet ordre, immédiatement notre flotte, prête à toute éventualité, se livrerait immédiatement à un acte d'hostilité contre l'Angleterre.

Vous me direz que la flotte allemande est numériquement inférieure à la flotte anglaise. D'accord, seulement nous avons construit nos navires pour remonter des fleuves, des cours d'eau, entrer dans les rades, où les vaisseaux anglais ne viendront pas nous chercher. Nos "Pruessen" et nos "Wittelsbach", tout en étant aussi puissants que les "Formidable" et les "Majestic" anglais, ont cinq pieds de moins de tirant d'eau qu'eux et presque six pieds de moins que le "London" et le "King Edward".

Soyez bien persuadé que notre flotte ne resterait pas à l'ancre, en attendant la flotte anglaise devant Kiel et qu'elle ferait avant toute déclaration de guerre un "raid" rapide vers le nord de l'Angleterre et de l'Ecose où s'offre à elle un vaste champ d'opérations.

N'oubliez pas non plus que notre empereur est le chef suprême de l'armée, qu'il ne doit compte à personne des ordres qu'il donne et que Hambourg peut en une nuit sur ses grands navires de commerce embarquer deux corps d'armée et les transporter à Dundee, aux portes de Glasgow en si peu d'heures que l'Allemagne occuperait l'Ecosse avant même que les jingoës de Londres aient eu le temps de revenir de leur étonnement en apprenant cette nouvelle....

Cette théorie est piquante. Nous la soumettons comme curiosité à nos lecteurs.

Le prince Arthur

Le prince Arthur de Connaught, neveu d'Edouard VII, visitera Winnipeg sous peu.

Ville de St. Boniface

PROMULGATION DE DIVERS REGLEMENTS DE LA VILLE DE ST. BONIFACE.

Avis est donné que le Conseil de la Ville de St. Boniface a passé et approuvé les divers règlements ci-après mentionnés, étant tous des règlements créant des dettes pour la construction de certains ouvrages spéciaux et autorisant l'émission de débentures spéciales pour les divers montants respectifs ci-après énumérés, et pourvoyant au paiement de ces dettes par des taxes spéciales imposées sur les propriétés ayant front sur les dits ouvrages respectivement, savoir :

TROTTOIRS

No. du Règlement	Situation des ouvrages	Montant de la dette
344	Rue Lavérandrye, Côté Sud, de l'avenue Taché à la rue St. Joseph	$ 322 32
345	Rue Aubert, côté Sud, de la rue St. Joseph au lot 436, inclusivement	341.32
346	Chemin Ste Marie, côté Est, de la ruelle entre les lots de Paroisse 81, 82 à la 2me Avenue	627.26
347	Chemin Ste Marie, côté Ouest, de la rue Marion à l'avenue Taché	1130.38
348	Chemin Ste Marie, côté Est, de la rue Marion à la rue Eugénie	871.95
349	Rue Tissot, côté Sud, de la rue Lafleche au lot 1138, R. C. M. Pl 76	233.77
350	Rue Lilian, côté Est, de la rue Marion au lot de Paroisse 92	272.73
351	Rue Deschambeault, côté Nord, de la rue des Meurons à la rue Youville	378.92
352	Rue Deschambeault, côté Sud, de la rue des Meurons à la rue Youville	350.63
353	Rue Aulneau, côté Est, de l'Avenue Hamel à la rue de l'hôpital	620.92
354	Rue Plinguet, côté Sud, d'un point situé à 334 pi à l'est du lot P, à la maison de Johnson	608.69
355	Rue du Collège, côté Est, de l'avenue Provencher à la rue Lavérandrye	437 05
356	Rue du Collège, côté Est, de la rue Goulet à la rue Marion	138.04
357	Rue Marion, côté Nord, de la rue du Collège à la rue St. Jean-Baptiste	399.30
358	Rue St. Joseph, côté Ouest de la rue de l'hôpital à la rue Goulet	565 36
359	Oak Avenue, côtés Est et Sud, de la rue Marion au Chemin Ste Marie	2265.40
360	Rue Tissot, côté Nord, de la rue Archibald à la rue Lafleche	277 51
361	Rue St Jean-Baptiste, côté Est, de l'avenue Cathédrale à l'avenue Provencher, et sur l'Avenue Provencher, côté Sud, de la rue St. Jean-Baptiste au terrain des Sœurs	689.70
362	Rue Lavérandrye, côté Nord, de la rue St. Joseph à la rue du Collège	371.58
363	Rue Laverandrye côté Sud, de la rue du Collège à la rue St. Jean-Baptiste	427 42
364	Rue Notre-Dame, côté Nord, de l'avenue Taché à la rue St. Jean-Baptiste	1261.61
365	Rue Eugénie, côté Sud, de la rue St. Jean-Baptiste à la rue des Meurons	581.52
366	Avenue de la Cathédrale, côté Sud, de la rue Aulneau à la rue des Meurons	1008.54
367	Rue Notre-Dame, côté Nord, de la rue St. Jean-Baptiste à la rue Thibault	346.30
368	Rue Eugénie, côté Nord, du chemin Ste Marie à l'avenue Taché	475.20
369	Rue du Collège, côté Ouest, de la rue de l'Hôpital à la rue Kitson	1365 69
370	Rue Horace, côté Nord, de l'avenue Taché au chemin Ste Marie	326.70
371	Avenue Taché, côté Est, de la troisième Rue à la quatrième rue	270.58
372	Rue Dumoulin, côté Sud, de l'hôtel de Ville à la rue St. Jean-Baptiste	524.54
373	Troisième rue, côté Sud, de l'avenue Chandos au chemin Ste Marie	178.40
374	Rue des Meurons, côté Ouest, de l'avenue Cathédrale à la rue Marion, et rue Marion, côté Nord, de la rue des Meurons à Oak Avenue	1902.81
375	Avenue Chandos, côté Est, de la troisième rue à la quatrième rue	297.84
376	Rue du Collège, côté Ouest, de la ruelle entre les lots de Paroisse 81, 82, à la 2ème Avenue	283.80
377	Rue Lafleche, côté Est, de la rue Tissot à la rue Dumoulin	392.04
378	Rue Notre-Dame, côté Nord, de la rue Lafleche au lot 1030	308.[illegible]
379	Rue Kitson, côté Sud, de l'avenue Taché à la rue St. Joseph	463.48
380	Avenue Taché, côté Est, de la rue Laverandrye à la rue Messager	772 70
381	Chemin Ste Marie, côté Ouest, de la seconde Avenue à la rue Gagnier	857.01
382	Avenue Crawford, côté Est, de la troisième Rue à la quatrième rue	275.00
383	Rue des Meurons, côté Ouest, de la rue Marion à la rue Dubuc	904.20
384	Avenue Hamel, côté Nord, de la rue Aulneau à la rue Ritchot	286.44
385	Rue Archibald, côté Ouest, de la rue Plinguet à la rue Tissot, et sur la rue Tissot, côté Sud, de la rue Archibald à la rue Lafleche	708.[illegible]
	NIVELLEMENTS	
386	Ruelle située en arrière des lots 1 à 9, Plan 692 et 1 à 6, Plan 737	276.53
387	Rue Eugénie, de l'avenue Taché au chemin Ste Marie	2126.30
388	Rue Horace, de l'Avenue Taché au chemin Ste Marie	8690 35
	EGOUTS	
389	Chemin Ste Marie, de la rue Marion à l'avenue Taché, et Oak Avenue, de l'avenue Taché à la rue Marion	17787.00
390	Avenue Taché, de la rue Marion à la coulée de l'hôpital	6360.40
391	Avenue Taché, de l'avenue Provencher à la rue Masson et rue Masson, de l'avenue Taché à la rue Aulneau	4354.90
392	Rue Lilian, de la rue Marion sur toute sa longueur	1612.00
393	Rue Desautels, de la rue Youville à la rue Des Meurons et rue Des Meurons, de la rue Desautels à l'Avenue Provencher et Avenue Provencher, de la rue des Meurons à la rue Thibault	6539.80
394	Rue Aulneau, d'un point situé à 500' du centre de l'avenue Provencher à l'avenue Hamel	3977.80
395	Avenue de la Cathédrale, de la rue Aulneau à la rue des Meurons	5632.20
396	Avenue Provencher, de la rue Des Meurons à un point situé à 500' Est	1850.00
397	Rue Langevin, de l'avenue de la Cathédrale à l'avenue Hamel	2368.40
398	Rue Dumoulin, de la rue St. Jean-Baptiste à la rue Thibault	2556.00
399	Rue Horace, de l'avenue Taché à la rue St. Jean Baptiste	7830.90
400	Rue Goulet, de l'avenue Taché au lot 12 inclusivement, Bloc 4, Plan 386	7123.60
401	Rue de l'hôpital, de l'avenue Taché à sa fin Est	6512.00
402	Rue Berry, de l'avenue Taché à sa fin est	6152 00
403	Rue Bertrand, de l'avenue Taché à sa fin Est	6152.00
404	Trottoir Granolithique sur l'avenue Taché, Côté Ouest, de la rue Dumoulin à l'avenue Provencher, et avenue Provencher, sur une longueur de 40' dans la direction Ouest	757.85
405	Règlement pour pourvoir à la consolidation des montants requis pour améliorations locales et pour l'émission de débentures, tel que mentionné dans les règlements Nos 344 à 388, inclusivement.	
406	Règlement pour pourvoir comme dans le cas précédent à la consolidation des règlements Nos. 389 à 403, inclusivement.	

Quiconque désirerait faire annuler les dits règlements ou aucun d'eux, en tout ou en partie, devra faire une demande à cet effet à un juge de la cour du banc du Roi siégeant en chambre dans les deux semaines qui suivront la publication de cet avis pendant trois semaines consécutives, une insertion par semaine, dans le Journal "Le Manitoba" dans le "Norwood Notes" et une fois dans la "Manitoba Gazette," sinon sa demande ne pourra être entendue.

St. Boniface, ce dix-neuvième jour de février 1906.

THEO. BERTRAND,
Secrétaire-Trésorier

Programme de Fetes Anniversaire.

Samedi 17 mars à 2 heures p. m. séance à l'Orphenat St Joseph Winnipeg.

Lundi 19 mars à 7.30 heures p. m., séance au Collège des Révérends Pères Jésuites.

Mardi 20 mars messe solennelle à la Cathédrale à 9.30 heures a. m. Après la messe diner du clergé.

Mardi 20 mars à 4 heures p.m. séance à l'Hospice Taché, St Boniface. A 8 heures p m. même jours, séance à l'Académie Ste Marie, Fort Rouge.

Mercredi 21 mars à 7.30 p. m. séance au pensionnat de Saint-Boniface.

AU COLLEGE

Parmi toutes les séances qui se préparent à l'occasion des fêtes anniversaires du sacre de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, celle du collège, donnée conjointement l'Union Ste Cécile et les élèves, est peut-être celle qui crée le plus d'intérêt. On y jouera *Durand et Durand*, une comédie; on aura un bon programme de musique. Les billets sont en vente, chez M. J. B. Leclerc, où l'on pourra choisir sa place, sur le diagramme de la salle. Les messieurs du clergé sont spécialement invités par les présentes, à titre d'hôtes.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Poisson frais, chez Collin & Co; brochet, doré et poisson blanc.

—Trois maison endommagées par le feu, hier après-midi, rue Aulneau.

—Le froid nous a repris depuis quelques jours. Il faudra pourtant que ça cesse bientôt.

—M. Jos. Cusson est parti ce matin avec sa famille pour Somerset, où il va résider à l'avenir.

—M. Pierre J. Desrosiers est revenu il y a quelques jours d'une promenade dans la province de Québec.

—M. Emmanuel Couture est retenu à sa chambre depuis quelques jours par suite d'un rhumatisme.

—M. John Isbister, un des pionniers du Manitoba, est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface, mercredi dernier.

—M. Clovis St. Louis, propriétaire de la Reliance Cigar Co., de Montréal, est en voyage d'affaires à Winnipeg.

—Un fromager Français, demande emploi dans ce métier. Ecrire à G. J. P. D., boite 52. St. Boniface, Man., Can.

—Gros temps au conseil-de-ville lundi dernier; personne de tué, mais plusieurs blessés—dans leurs susceptibilités.

—Son Honneur le Juge Prud'homme donnera une conférence sous les auspices du Cercle du Sacré-Coeur, de Winnipeg, jeudi le 22 courant.

—On nous annonce que nos *globe-trotters*, MM. Milette et Talbot, actuellement en Californie, ont abandonné leur projet de cheminer autour du monde.

—M. George Lacroix, de Saint Boniface, a failli se noyer la semaine dernière en traversant la glace, en voiture. Il a perdu un cheval et une voiture évalués à $200.

—Jeudi dernier, la cloche d'alarme a sonné deux fois. Le feu a été éteint à son origine. Nous constatons souvent combien un système de pompes nous serait utile.

—On s'est servi de 300,000.000 pieds de bois de construction, au Manitoba, durant les derniers douze mois. Ce bois vient en partie de l'Est de la province, d'Ontario et de la Colombie Anglaise.

—Mad. S. A. D. Bertrand, de Dawson, Yukon, est en promenade à Saint-Boniface, chez son fils M. Arthur Bertrand. Madame Bertrand fera un voyage dans la province de Québec avant de retourner au Yukon.

—ON DEMANDE une servante pour ouvrage de famille; pas d'enfants, pas de blanchissage, de bons gages.

S'adresser
Madame (Juge) DUBUC,
157 Rue Hargrave Winnipeg.

—M. J. B. Joyal, gérant français de la Federal Life, publie une annonce-réclame très originale. Cest une feuille volante pliée en une dizaine de sections, les premières contenant des incitations à déplier le papier; *Ne lisez pas ce message publiquement; mon cher ami, je compte sur votre jugement; il y va de votre intérêt soyez calme et prudent*; etc; ce bazar de sentences vous conduit à la dernière section, qui est une réclame pour la Fédéral. C'est bien imaginé.

—Maison à louer sur la rue Notre Dame: aucienne maison de M. Jos. Cusson. S'adresser à M. de la Giclais, Bloc Ashdown, Winnipeg, aussi deux autres à des prix très modérés.

—Les catholiques de Winnipeg organisent parmi eux une succursale des chevaliers de Colomb. Cette société, patronnée par des membres de l'épiscopat américain, est très puissante aux Etats-Unis et communique à ses membres beaucoup d'esprit de corps.

—Le bill demandé par la ville de Saint-Boniface à la Législature, pour légaliser les débentures de l'hotel-de-ville et autres travaux, a subi sa troisième lecture la semaine dernière. MM. Bernier et Bernier, avocats, avaient charge de ce bill, et ont prié M. Préfontaine député de Carillon, de le présenter à la Chambre.

Chronique de la Province

SAINT-NORBERT

La fête de M. Cloutier, curé de Saint-Norbert, aura lieu le [illegible] mars courant à Saint-Norb[illegible] A cette occasion, une sé[illegible] commençant à 7h. sera do[illegible] par les élèves du couvent. [illegible] les membres du clergé son[illegible] [r]espectueusement priés d'y a[illegible]ter.

AUX ETATS-UNIS: M. [illegible] Borden le chef de l'opposit[illegible] canadienne a adressé la p[illegible]e le 6 mars à New-York, d[illegible]ant la conférence nationale sur la réforme des lois des élections.

Il a parlé des systèmes du gouvernements qui régissent les Etats-Unis et le Canada, de la nécessité des partis politiques, de la reforme du service civil, de la corruption électorale, des dépenses en temps d'élections, etc.

M. Borden serait favorable à l'adoption de la loi électorale anglaise, section 44, décrétant que lorsque des fraudes électorales ont été commises dans un district quelconque, les frais de la contestation retombent sur le district en question.

NAISSANCE

Mercredi dernier, le 7 du courant, l'épouse de M. J. P. Bernier, un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Roland, Aimé, Lucien. Parrain et marraine, M. Joseph Bernier et Melle Rachel Bernier.

A LOUER

Maison, rue Désauteis, 4 chambres. Possession 1er avril.

S'adresser à
THEO. BERTRAND,
Hotel de Ville.

VENTE D'ADMINISTRATEUR

IL Y AURA VENTE PAR

ENCAN PUBLIC

à la ferme de Julie Lawrence, lot 50, paroisse de Ste. Anne. Cette vente commencera à 1 heure p. m.

Mercredi, 21 Mars, 1906

Et consistera de la propriété suivante appartenant aux biens de feu la dite Julie Lawrence:

Chevaux: 1 cheval brun châtré, 14 ans, 1 jument grise, 6 ans.

Bétail: 12 vaches et 1 bœuf de 4 ans. 12 poules.

1 bob-sleigh double, 1 wagon, 1 set de harnais, une charrue simple, une herse une faucheuse, une lieuse—Termes: comptant.

NATIONAL TRUST CO. LIMITED.
Administrateurs.
M. Conway, Encanteur.

NOTICE

Rural Municipality of DeSalaberry

SALE OF LANDS.

Under Section 178, Chapter 117, of the Revised Statutes of Manitoba, 1902. I do hereby give notice that, on Thursday, the 15th day of March, 1906, at 12 o'clock, noon, at the Municipal Hall, at St. Pierre, Manitoba, I will proceed to sell, by public auction, the following lands, for which the Municipality has Torrens Titles:

Description of Lands	Sections	Township	Range-east
SE¼. 9 & N½ of NE¼	4	4	4
NE¼ & E½ of NW¼	9	4	4

Dated at St. Pierre, Manitoba, this 15th day of February, A.D. 1906.

PAUL CHENARD,
Sec.-Treasurer,
Municipality of DeSalaberry.

Soumission

STATION DE POLICE ET FEU DE NORWOOD

Le Soussigné, recevra jusqu'à Vendredi le 25 du courant, des soumissions pour la construction d'une Station de Police et feu à Norwood, suivant les plans et devis déposés à son bureau. Toute soumission devra être accompagnée d'un dépôt équivalent à 5% du montant de la soumission.

St Boniface le 14 mars, 1906.

(Par Ordre) THEO. BERTRAND,
Sec.-Trésorier.

AVIS est donné par le présent qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte constituant une compagnie qui sera designée, "La Compagnie des lignes d'embranchement du Grand Tronc Pacifique," avec faculté de construire et d'exploiter les lignes suivantes parmi d'autres lignes de chemin de fer. Depuis et autour de Winnipeg à travers les districts environnants et jusqu'aux frontières du Manitoba subordonnément à l'approbation du Gouverneur en conseil. Depuis Brandon jusqu'à une jonction avec le chemin de fer Grand Tronc Pacifique. Depuis Brandon jusqu'à la ligne frontière entre le Canada et les Etats-Unis; depuis les terminus nord d'aucunes des dites lignes d'embranchement se prolongeant vers le nord à partir du chemin de fer Grand Tronc Pacifique jusqu'aux rives de la Baie d'Hudson; Ainsi que toutes lignes de voies ferrées que la compagnie jogera de temps à autre à propos d'exploiter conjointement avec le réseau de chemin de fer Grand Tronc Pacifique, subordonnément à l'approbation du Gouverneur en conseil avec tous les pouvoirs d'habitude accordés aux Compagnies de chemin de fer par l'acte des chemins de fer, et de plus les pouvoirs suivants. D'affréter des vaisseaux; Etablir et recouvrir des frais encourus pour transport océanique, etc., et exproprier des terrains pour ces fins. Emettre des obligations sur toutes ses propriétés. Construire et exploiter des lignes de télégraphe et de téléphone, sous-marines, des ponts pour le trafic général. Developper des terrains et chutes d'eau, aider aux habitants, et de vendre, louer à, ou acquérir d'autres chemins de fer.

W. H. BIGGAR.
Solliciteur des requérants.

Daté à Montréal, ce 30me jour de janvier, 1906.

AVIS

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNÉ que la Western Canada Flour Mills Company, Limited, fera demande à la présente session de la législature de la Province du Manitoba d'un acte confirmant et légalisant le règlement No. 337 de la Ville de St. Boniface accordant à la dite Compagnie une exemption limitée de taxation pour une période de 20 ans.

Daté à Winnipeg, 1er février 1906.

FISHER, WILSON & EWART,
Avocats des requérants.

—Des amis, anxieux, sollicitent des nouvelles d'un enfant de 14 ans, Raymond Roff, parti de Emerson le 23 janvier. Signalement: hauteur, 5 pieds et 3 pouces; yeux et cheveux noirs, figure ouverte et d'apparence agréable; dentier assez irrégulier. Une récompense est offerte à qui donnera des renseignements. Ecrire à Frank Roff, Emerson, Manitoba.

FEUILLETON DU MANITOBA.

RANCUNE

LE PLAN DE MELLE ANGELIQUE

V

NO 14

—Peut-être, murmura-t-elle.

Mais elle ne bougea pas.

Machinalement, elle avait cueilli à portée de sa main une fine pâquerette et ses doigts distraits en arrachaient les pétales. Pour la première fois un songe ombrait ses yeux rieurs, abaissait les coins de sa bouche mutine.

Quand le dernier lambeau de la blanche corolle s'envola, Marc demanda d'un ton badin :

—Quel est le secret du sphinx ?

Le visage de la jeune fille s'empourpra ; elle lança dans le bassin le tronçon de la fleur meurtrie et se leva sans répondre.

Il insista :

—Eh bien ?

—Curieux, fit-elle en essayant de rire.

Mais sa lèvre tremblait.

Elle se mit à marcher très vite vers la maison. Il la suivait d'un regard qu'un peu d'inquiétude voilait.

—Qu'a-t-elle donc ? se disait-il.

Il ressentait un singulier malaise d'âme, imprécis, inanalysable, mais très réel.

Marc était, par sa nature droite et expansive, ennemi de toute duplicité. Il éprouvait devant les situations qu'il ne pouvait clairement définir un peu l'impression que certains êtres nerveux ressentent dans les ténèbres ; un trouble involontaire s'emparait de lui. Il crut sentir un vent de malheur comme on perçoit dans l'ombre le vent de l'aile d'une chauve-souris.

VI

PREMIER COUP DE CLOCHE

Le déjeuner fut silencieux. Les trois convives, préoccupés, mangeaient distraitement servis par le vieux Baptistin qui, trente-six ans auparavant, avait vu la victime de Sans-soif échouer, lamentable épave, au seuil de la Vivonne. Après le baron de Vandeuil et sa fille, Baptistin n'avait aimé en ce monde que Bernard. Il lui était dévoué corps et âme, ne voyait rien de plus noble et de meilleur que le maître de forges, pliait sans une plainte sous les bourrasques de son caractère et l'excusait en son cœur : "Il souffre tant", disait-il, une larme au fond de ses bons yeux de chien fidèle.

Rose, les prunelles lointaines, la pensée vague, un peu de pâleur aux joues, n'avait rien de la rieuse enfant qui égayait à l'ordinaire les repas de la Vivonne, et le maître de forges la regardait avec un mécontentement qui ne demandait qu'à s'épancher.

Marc, contre sa coutume était soucieux; il se remémorait les paroles de Rose : "Le comte ne veut pas de sa cousine". Au lieu d'en être heureux il en éprouvait une souffrance indéfinissable. Il lui semblait que c'était une insulte à la noble Fabienne ; il s'en ressentait d'une façon aiguë et eût souhaité en tirer vengeance.

Et Baptistin soupirait en faisant son service coutumier, en enlevant les plats presque intacts, lui habitué à voir s'exercer le robuste appétit de Louis Bernard et de ses pupilles. Son instinct lui disait que pour modifier ainsi les choses ordinaires, il fallait une circonstance fâcheuse, qu'il se préparait à la Vivonne de nouvelles tristesses ; ... n'avait entendu la voix de cristal de Rose égrener les perles de son rire. Le pli qui se creusait sur le front têtu de Bernard était plus profond qu'à l'ordinaire ; son regard s'allumait par éclats de ces rayonnements sombres qu'on n'y voyait qu'aux heures mauvaises, et la main de Baptistin tremblait si fort qu'une assiette glissa entre ses doigts.

Au bruit qu'elle fit en se brisant, Bernard tressaillit.

—Maladroit ! gronda-t-il.

Il leva les yeux sur son vieux serviteur et le vit plus ému que ne le comportait un si mince accident.

—Qu'as-tu ? si tu es malade, va te coucher ; Catissou te remplacera.

Baptistin s'excusa.

—Monsieur est bien bon ; je ne suis pas malade, j'ai seulement du souci.

—A quel propos ?

—Monsieur n'a rien mangé, rien...

—Imbécile !

Bernard jeta sa serviette sur la table et se leva.

Baptistin murmura :

—Ça doit être la faute de cette vieille fée d'Angélique ; elle avait bien besoin de venir ici ; ça ennuie Monsieur.

La situation de Baptistin à la Vivonne avait un caractère spécial de quasi-intimité qui l'autorisait à prendre la parole devant son maître.

—Tu dis ? fit Bernard qui, au nom d'Angélique, avait fait un mouvement de surprise mécontente.

Rose et Marc échangèrent un regard de détresse. La sollicitude maladroite de Baptistin allait tout compliquer et provoquer l'explosion dont, par avance, Rose frissonnait.

Un geste fâché échappa à Marc et le domestique comprit qu'il venait de commettre une maladresse. Il rougit.

—Tu dis ? répéta Bernard avec impatience.

Le vieillard balbutia quelque chose qu'on n'entendit pas ; il regardait tour à tour Rose et Marc. La jeune fille contemplait avec une attention soutenue les fleurs de la nappe damassée, et Marc modelait minutieusement un sabre de cavalerie en mie de pain.

L'officier eut enfin pitié de l'embarras de Baptistin.

—Mlle Gaulier vint tantôt à la Vivonne, dit-il d'un ton qu'il voulait d'autant plus froid qu'il voyait l'orage monter dans les terribles yeux noirs du forgeron. Je la rencontrai près de la grille.

Il s'arrêta surpris que Bernard ne lançât pas une exclamation de colère.

Le maître de forges, adossé à la haute cheminée de bois sculpté s'appuyait des deux mains au dossier d'une chaise dont ses doigts crispés faisaient craquer les montants.

Marc ajouta très vite :

—Mlle Gaulier désirait des nouvelles de Rose...

—Et voulait lui répéter les cancans du bourg, n'est-ce pas ?

Il y eut quelques secondes de silence.

—Réponds donc, dit Bernard à la jeune fille.

Elle leva sur lui ses yeux clairs qui suppliaient.

—Cette bavarde que l'enfer confonde t'a raconté les sottes histoires de Clermonville ? ne nie pas.

—C'est vrai.

—Et voilà pourquoi tu as une figure d'enterrement, pourquoi tu n'as ni ri, ni mangé, pourquoi tu as les joues pâles et les yeux rouges. Mademoiselle serait flattée de s'exhiber au bras d'un comte, de faire la roue devant une population émerveillée. Et on en veut à cet ours de forgeron qui s'oppose à ce triomphe d'orgueil... Stupide animal, triple idiot, cria-t-il en marchant sur Baptistin qui recula prudemment vers la porte. C'est toi qui as introduit ici cette méchante folle, cet espion, cette .. tu mériterais...

Il souleva à deux mains une lourde chimère en faïence polychrome posée sur l'angle de la cheminée, ce que voyant Baptistin crut sage de passer sur la terrasse embaumée des premiers lilas.

Bernard lâcha la précieuse chimère qui s'émietta sur la mosaïque de bois de cèdre.

Il dit alors d'un ton mesuré qui contrastait singulièrement avec l'éclat précédent et qui témoignait d'une rare puissance de volonté :

—Tu sais, Rose, ce que vaut ma parole. Ne parle jamais des Caréyon si tu veux rester à la Vivonne. Au premier signe de rébellion contre cet ordre, au premier mot, tu retourneras au couvent jusqu'à ta majorité. Et tu ne me seras plus rien, rien, rien.

Des larmes jaillirent de yeux de l'enfant.

—Oh ! père, je ne mérite pas que tu sois aussi fâché contre moi, tu sais bien...

—Mon ami, en ce moment, vous n'êtes pas juste, intervint l'officier. Vous accablez Rose qui n'a pas provoqué la visite déplaisante de la duègne...

—Assez, plus un mot sur ce sujet.

Et voyant Rose s'approcher de lui, devinant qu'elle voulait comme à l'ordinaire l'envelopper de ses caresses, il se dirigea vers la porte disant sur un ton incisif :

—Je mesurerai ton affection à ta docilité.

Il s'en alla sans tourner la tête, sans voir sa chère fille cacher dans ses mains son visage baigné de larmes chaudes, sans entendre la voix tendre de Marc lui murmurer :

—C'est un grain mignonne, laisse passer.

(A suivre)
